

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud
SÉANCE du 22 NOVEMBRE 2013

Délibération n° 86-2013

Le conseil d'administration élit à l'unanimité les membres de la commission des statuts :

- Collège A : Guy GOGNIAT
- Collège B : Laurence GUYON
- Collège des BIATS : Françoise PERESSE
- Personnalité extérieure : Hubert BRICHART

Un siège demeure vacant pour le collège étudiant. Sur accord du conseil, l'étudiant qui se portera volontaire sera déclaré membre de la commission sans qu'il soit élu formellement lors d'une prochaine séance.

Membres en exercice : 27 membres

Votes : 20

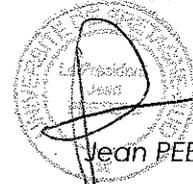
Pour : 20

Contre :

Abstention :

Délibération adoptée.

Visa du Président



Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 03 décembre 2013

Document mis en ligne le : 03 décembre 2013